

**PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE
SENSIBILISATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES,
TRADITIONNELLES ET LES POPULATIONS LOCALES
POUR L'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE
KOM-WUM**

FUNDONG, LE 06 JUIN 2013.

**PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE
SENSIBILISATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES,
TRADITIONNELLES ET LES POPULATIONS LOCALES
POUR L'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE
KOM-WUM.**

L'an deux mille treize et le 06^{ème} jour du mois de juin, s'est tenue à la mairie de FUNDONG, conformément à la convention de gestion provisoire signée le 12 Décembre 2012, entre le Ministère des Forêts et de la faune (MINFOF) et la commune de FUNDONG, et à la Décision n°2002 D/MINFOF/SG/DF/CSRRVS du 21 août 2012 fixant la liste et les modalités de transfert de la gestion de certaines réserves forestières aux communes, en vue de l'aménagement de la réserve forestière de KOM-WUM.

Les objectifs visés par cette réunion étaient :

- Informer les autorités administratives et traditionnelles locales, sur la Décision du MINFOF et la convention provisoire MINFOF/Commune de FUNDONG ;
- sensibiliser les populations locales des engagements de la communes envers le MINFOF et des enjeux de la restauration de la réserve forestière de KOM-WUM;
- Définir le principe de participation des populations locales dans le processus d'aménagement de la réserve ;
- Préciser les étapes suivantes devant aboutir à l'aménagement de la réserve.

La réunion a été présidée par Monsieur Sous-préfet, et le Délégué départemental des Forêts et de la faune de BOYO était rapporteur. Etaient également présents à cette réunion :

- Le Maire de la Commune de FUNDONG
- Les Chefs traditionnels des villages situés autour de la réserve
- Le commandant de brigade de gendarmerie de FUNDONG
- Les populations des villages situés autour de la réserve de KOM-WUM
- Les agents techniques de la commune de FUNDONG
- Le représentant du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)

Les travaux ont démarré à 10h55' par une courte prière suivie de l'hymne nationale. La présentation de l'ordre du jour faite par Monsieur le sous-préfet de la l'arrondissement de FUNDONG, et des membres de la délégation qui l'accompagnait. Il a tenu à remercier toutes les populations présentes d'être venues si nombreuses à cette réunion. Il a rappelé aux populations l'objectif de la réunion qui est celle de la rétrocession par l'Etat du Cameroun de la Réserve Forestière de KOM-WUM à la Commune de FUNDONG. Dans le même ordre d'idées, il a fait savoir aux populations qu'elles sont parties prenantes du processus d'aménagement de cette réserve.

Immédiatement après son mot d'introduction, le Maire de FUNDONG a pris la parole à son tour pour souhaiter la bienvenue à tous les participants.

Ensuite, il a passé la parole au Délégué Départemental des Forêts et de la Faune de BOYO pour faire la lecture de la note portant transfert de certaines Réserves forestières de la Région du Nord-Ouest à certaines Communes parmi lesquelles la Commune de FUNDONG. Dans cet exercice, le Délégué a tout d'abord présenté l'équipe technique de sa suite. Ensuite, il a procédé à la lecture de la décision et expliqué aux populations l'importance de cette rétrocession qui sera bénéfique aux populations riveraines en matière de protection de l'environnement et d'enrichissement du sol pour le développement local.

Dans la poursuite de l'entretien avec les populations à ce sujet, le Représentant du CTFC a largement expliqué tous les mécanismes mis en jeu par la Commune de FUNDONG et de concert avec son organisme pour la mise en œuvre de cette convention. Pour tout dire, il a présenté le premier fruit du partenariat qui lie le CTFC et la Commune de FUNDONG à savoir la réalisation de la carte présentant l'état des lieux de la réserve. En définitive, il a précisé à la population que l'équipe était là en présence d'eux pour qu'ensemble des solutions soient trouvées pour aider la Commune à restaurer la réserve à hauteur de 70%.

A ce sujet toujours, il a rappelé à l'assistance que le projet d'aménagement de la réserve de KOM-wum pour le compte de la commune visait à :

- Respecter les engagements de la commune à travers la convention MINFOF/commune de FUNDONG ;
- Gérer durablement les ressources naturelles de la réserve ;
- Promouvoir le développement de la biodiversité et l'amélioration des conditions de vie des populations locales ;
- Participer à la lutte contre l'exploitation forestière illicite ;
- Préserver les droits d'usage des populations riveraines.

Il a également rappelé que ce projet rentrait en droite ligne dans le cadre des objectifs de la décentralisation (transfert des compétences) aux collectivités territoriales décentralisées en matière de gestion des ressources naturelles. Aussi, le représentant du CTFC a tenu à repreciser les engagements de la commune envers le MINFOF. Il s'agit d'une convention provisoire de gestion de trois ans devant être sanctionnée par la rédaction du plan d'aménagement de la réserve par l'Administration forestière.

La parole a été passée au point focal national pour la lutte contre le VIH-SIDA qui a souhaité la création d'un point focal au sein de la commune de FUNDONG. Celui-ci pourrait alors bénéficier des multiples formations organisées par le Comité National de Lutte Contre le VIH.

Après toutes ces précisions, Monsieur le Maire a pris la parole pour souhaiter au nom de toutes les populations de sa localité, la bienvenue à tous ; ce qui nous a conduit dans la

phase de questions- réponses. Cet échange a permis de noter les observations et les préoccupations suivantes :

BAH David CHI : vous avez dit que si quelqu'un veut exploiter dans la forêt, il doit demander l'autorisation à la commune. Les personnes qui ne sont pas de l'arrondissement de Fundong peuvent-elles aussi exploiter ?

Réponse : Personne ne pourra venir de l'extérieur et non plus de l'intérieur de Fundong pour exploiter sans l'autorisation du maire.

KELLY Japhet : Qu'adviendra-t-il à ceux des riverains qui exercent une quelconque activité dans la Réserve ?

Réponse : le plan d'aménagement viendra spécifier les activités qui peuvent avoir lieu dans la réserve.

KELLY DJAPHET : concernant les plantations d'Eucalyptus que l'ONADEF a mis en place dans la réserve : les populations pourraient-elles y exploiter les arbres qui sont déjà mature ?

Réponse : non car ces arbres ont été plantés par l'état ; à présent que la réserve sera gérée par la commune, c'est cette dernière qui en décidera en accord au plan d'aménagement qui sera mis en place.

WHASS Joseph : de nos jours, la population riveraine a grandement augmentée comparativement aux années 50 lorsque la réserve a été créée, les villages et la réserve partagent maintenant une limite nette : Ne peut-on pas repousser les limites pour permettre aux populations d'avoir de l'espace pour leurs activités ?

Réponse : nous avons dit qu'il y aura une étude socio-économique, une équipe descendra dans chaque village pour étudier les problèmes des populations, cette étude sera prise en compte lors de l'élaboration du plan d'aménagement. Toutefois, les populations devront bénéficier du droit d'usage.

ASUMAH JAMES : les Feux de brousse sont régulièrement provoqués par les éleveurs installés autour de la réserve, les populations les utilisent aussi dans leurs activités pour plusieurs bonnes raisons: comment est-ce que la forêt sera protégée contre ces feux ?

Réponse : Nous savons tous que la loi interdit les feux de brousse ; toute personne à l'origine d'un feu de brousse est passible de jugement. Néanmoins, si une quelconque utilité de ces feux sera prise en compte dans le plan d'aménagement, le préfet établira un ordre en début de chaque année pour en déterminer la période autorisée.

Aux termes du jeu de questions-réponses, le chef de village de MENTANG au nom des populations des villages réunis a pris la parole pour une fois de plus remercier les autorités

et de les assurer qu'ils sont prêts à contribuer au bon déroulement de ce projet. Par la suite, le Sous-préfet a repris la parole pour clôturer la réunion. Il a remercié les participants venus massivement, signe qui témoigne l'intérêt qu'ils manifestent à ce projet et leur engagement au processus d'aménagement de la réserve de KOM-WUM. Il leur a recommandé de répercuter l'information aux absents sans toutefois la déformer. Il a également remercié les chefs de villages, le Maire de la commune de FUNDONG et tous les partenaires au développement présents pour leurs appuis multiformes dans la bonne marche de ce projet.

La réunion a pris fin à 12H30

**Le Délégué Départemental
des Forêts et de la Faune de BOYO (Rapporteur)**

Le Maire Fundong

**Le Sous préfet de Fundong
(Président de séance)**



THE DIVISIONAL DELEGATE OF FORESTRY AND WILDLIFE

Handwritten signature of Mengla Jeremiah Penn

Mengla Jeremiah Penn

BSc (Hons) AGROFORESTRY FORESTRY ENGINEER



LORD MAYOR FUNDONG COUNCIL

Handwritten signature of Bush Johnson Ngam

Bush Johnson Ngam

M. Le Sous - Prefet
PRESIDENT DE SEANCE

06 JUN 2013



THE DIVISIONAL OFFICER (LE SOUS-PREFET) FUNDONG

Handwritten signature of Edele Akoua Spimba

Edele Akoua Spimba
SENIOR ADMINISTRATIVE OFFICER



Centre Technique de la Forêt Communale
BP: 15 107 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: ctfccameroun@yahoo.com
Site web: www.foretcommunale-cameroun.org

FICHE DE PRESENCE
REUNION DE SENSIBILISATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES, TRADITIONNELLES ET
DES POPULATIONS LOCALES AUTOUR DE LA RESERVE FORESTIERE DE KOM-WUM DANS LA
COMMUNE DE WUM FONDONG

Journée du 06/05/2013

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1	EKOLÉ BLESSÉ EPRIMBA	Sub Division d/le	D. S. Fundong	77620174 33144172		
2	WONGEH COSMAS FENGAH	Public security	COMMISSIONER P. S. FUNDONG	77586740 33007992		
3	BANG JONAS	e Brigades Fundong	e B. Fundong	77487946 72-298423		
4	KUDH JOHNSON NDOM	MAYOR-FAG	MAYOR FUNDONG	77893586		
5	ISENDEH EDUMED N	S. C. Ag Council	SECURITE -1 GEN FUNDONG COUNCIL	77617706 53772255		
6	NKONGLE JEROMEH	DD MIN FOF BOF	Divisional Delegate Forestry Govt	74677361		
7	CHUDE MARINA M	FUNDONG COUNCIL	F. C. B. CHUDEH M	77258268		



Centre Technique de la Forêt Communale
BP: 15 107 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: ctfccameroun@yahoo.com
Site web: www.foretcommunale-cameroun.org

FICHE DE PRESENCE
REUNION DE SENSIBILISATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES, TRADITIONNELLES ET
DES POPULATIONS LOCALES AUTOUR DE LA RESERVE FORESTIERE DE KOM-WUM DANS LA
COMMUNE DE WUM FONDONG

Journée du 06/05/2013

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
1	EKOLE BLESSER EPRIMBA	Sub Division d/le	D. o. Funderg	77620174 33144172		
2	WONGEH COSMAS FENGAH	Public security	COMMISSIONER P. S. FUNDONG	77586740 33007992		
3	BANG JONAS	e Brigades funderg	e B funderg	77487946 72-298423		
4	KUDH JOHNSON NDOM	MAROC-FAG	MAROC FUNDONG	77893586		
5	ISENDEH EDUMED N	S. C. Ag Council	SECURITE -1 GEN FUNDONG COUNCIL	77617706 53772255		
6	NKONGLE JEROMEH	DD MIN Fof Gov	Divisional Delegate Forestry Gov	74677361		
7	CHUDE MARINA M	FUNDONG COUNCIL	F. C. B. CHUDEH M	77258268		



Centre Technique de la Forêt Communale
 BP: 15 107 Yaoundé CAMEROUN
 Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: ctfccameroun@yahoo.com
 Site web: www.foretcommunale-cameroun.org

8	SHESS EPHOAHIM MOUNDO	FUNDONG COUNCIL	MUNICIPAL TREASURER	77501866 55772355		
9	DIANGHA EMMANUEL NDICHA	FUNDONG COUNCIL	CLERK	77705293 74395447		
10	BH DRVID CHI	MADU PRESIDENT MUGHOM	MADU PRESIDENT REP. CHIEF	76363346		
11	BBI JESSE MAM	BAYSD	COMMUNAL CHAIRMAN	79137027		
12	LEBON CHRISTOPHER CITE	MENOUKRA	CHAIRMAN	77203378		
13	Kelley Japhet	Mentoug		75789399		
14	Kuzu Titos Nyong	MUGHOM	V V	72255638		
15	WHASS JOSEPH	MBONGKISU	REP. VILLAGE HEAD	75414352		
16	NKWAIN JOSEPH	MENITANG	VILLAGE HEAD	73532915		
17	CHIA JOHN SONG VEM ELISAH	BALSO DRAISO	S/G TRADITIONAL COUNCIL VILLAGE HEAD	74168616 79413272		
18						



Centre Technique de la Forêt Communale

BP: 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: ctfccameroun@yahoo.com

Site web: www.foretcommunale-cameroun.org

19	Asimah James SHYONG YONGHA	Mbonghisa ABOH	Comités VILLAGE HEAD	77491531 —			
20	BENIG ERIC M	HYNSONG	Journalist	75828726			
21	Msembiri Anthony	Forester Council Forest Attendant	Forest Attendant	99912498			
22	NAHAKOU Apostille	CTFC	Sign	99583361			

**PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE
SENSIBILISATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES,
TRADITIONNELLES ET DES POPULATIONS LOCALES
POUR L'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE KOM
WUM.**

WUM, LE 07 JUIN 2013.

**PROCES VERBAL DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE
SENSIBILISATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES,
TRADITIONNELLES ET DES POPULATIONS LOCALES
POUR L'AMENAGEMENT DE LA RESERVE FORESTIERE DE KOM
WUM.**

L'an deux mille treize et le Septième jour du mois de juin, s'est tenue à l'Ecole publique bilingue de BU, conformément à la convention de gestion provisoire signée le 12 Décembre 2012, entre le Ministère des Forêts et de la faune (MINFOF) et la commune de Wum, et à la Décision n°2002 D/MINFOF/SG/DF/CSRRVS du 21 août 2012 fixant la liste et les modalités de transfert de la gestion de certaines réserves forestières aux communes, en vue de l'aménagement de la réserve forestière de KoM Wum.

Les objectifs visés par cette réunion étaient :

- Informer les autorités administratives et traditionnelles locales, sur la Décision du MINFOF et la convention provisoire MINFOF/Commune de Wum :
- sensibiliser les populations locales des engagements de la communes envers le MINFOF et des enjeux de la restauration de la réserve forestière de Kom WumI;
- Définir le principe de participation des populations locales dans le processus d'aménagement de la réserve ;
- Préciser les étapes suivantes devant aboutir à l'aménagement de la réserve.

La réunion a été présidée par Monsieur Sous-préfet, et le Délégué départemental des Forêts et de la faune de la MENCHUM était rapporteur. Etaient également présents à cette réunion :

- Le 2^{ème} Adjoint au Maire de la Commune de Wum
- Les Chefs traditionnels des villages situés autour de la réserve
- Les populations des villages situés autour de la réserve
- Les agents techniques de la commune de Wum
- Les cadres de la délégation du MINFOF de la Menchum
- Les représentants du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)

Les travaux ont démarré à 10h00' par une courte prière suivie de l'hymne nationale. La présentation de l'ordre du jour faite par Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Wum. Ensuite, parole a été donnée au Maire pour le mot de bienvenue. Il a tenu à remercier toutes les populations présentes d'être venues si nombreuses à cette réunion. Il a rappelé aux populations l'objectif de la réunion qui est celle de la rétrocession par l'Etat du Cameroun d'une partie de la Réserve Forestière de Kom Wum à la Commune de WUM. Dans

le même ordre d'idées, il a fait savoir aux populations qu'elles sont parties prenantes du processus d'aménagement de cette réserve.

Immédiatement après son mot de bienvenu, le sous-préfet a ensuite, passé la parole au Délégué Départemental des Forêts et de la Faune de la Menchum pour faire la lecture de la décision portant transfert de certaines Réserves forestières de la Région du Nord-Ouest à certaines Communes parmi lesquelles la Commune de Wum. Dans cet exercice, le Délégué a tout d'abord présenté l'équipe technique de sa suite. Ensuite, il a procédé à la lecture de la décision et expliqué aux populations l'importance de cette rétrocession qui sera bénéfique aux populations riveraines en matière de protection de l'environnement et d'enrichissement du sol pour le développement local. Par la suite il a présenté la convention provisoire de gestion de la réserve signée entre le MINFOF et la commune.

Dans la poursuite de l'entretien avec les populations à ce sujet, le Représentant du CTFC a largement expliqué tous les mécanismes mis en jeu par la Commune de Wum et de concert avec son organisme pour la mise en œuvre de cette convention. Pour tout dire, il a présenté le premier fruit du partenariat qui lie le CTFC et la Commune de Wum à savoir la réalisation de la carte présentant l'état des lieux de la réserve. En définitive, il a précisé à la population que l'équipe était là en présence d'eux pour qu'ensemble des solutions soient trouvées pour aider la Commune à restaurer la réserve à hauteur de 70%.

A ce sujet toujours, il a rappelé à l'assistance que le projet d'aménagement de la réserve de Kom Wum pour le compte de la commune visait à :

- Respecter les engagements de la commune à travers la convention MINFOF/commune de Wum ;
- Gérer durablement les ressources naturelles de la réserve ;
- Promouvoir le développement de la biodiversité et l'amélioration des conditions de vie des populations locales ;
- Participer à la lutte contre l'exploitation forestière illicite ;
- Préserver les droits d'usage des populations riveraines.

Il a également rappelé que ce projet rentrait en droite ligne dans le cadre des objectifs de la décentralisation (transfert des compétences) aux collectivités territoriales décentralisées en matière de gestion des ressources naturelles. Aussi, le représentant du CTFC a tenu à préciser les engagements de la commune envers le MINFOF. Il s'agit d'une convention provisoire de gestion de trois ans devant être sanctionnée par la rédaction du plan d'aménagement de la réserve par l'Administration forestière.

La parole a été passée ensuite au responsable VIH du programme d'appui aux forêts communales du Cameroun (PAF2C) pour la sensibilisation. Elle a par la suite souhaité la création d'un point focal au sein de la commune de Wum.

Après toutes ces précisions, Monsieur le sous préfet a pris la parole pour demander aux participants s'il y avait des questions relatives aux différents exposés ; ce qui nous a conduit dans la phase de questions- réponses. Cet échange a permis de noter les observations et les préoccupations suivantes :

Le Délégué départemental du MINFOF, observe tout d'abord qu'il n'a jamais été invité lors des sessions ordinaires ou extraordinaires tenues à la Mairie.

Richard NDEH du village BU demande si la carte a été faite avec la participation des populations de Bu. ? Le représentant du CTFC a répondu en précisant que la carte a été faite sur la base des limites du classement de la réserve et qui date de 1951.

Che Clement du village Aguli qui demande si l'afforestation se fera dans les zones de paturage ?

Une fois de plus on a tenu à préciser que la convention avec le MINFOF exige la restauration de la réserve. Par ailleurs, aucune décision ne peut être prise pour le moment

Ngong george du village de Bu demande si les populations peuvent continuer à exercer leur activités dans la réserve ?

On a tenu à faire remarquer que , la présence des populations dans la réserve est illégale selon les dispositions de la loi. Par conséquent, le plan d'aménagement prendra en considération tous les éléments contenus dans la réserve et de manière participative.

Dang stanislas du village Ebietié, demande si maintenant c'est la mairie qui gère la réserve ? Mr le Délégué a répondu en disant que pour le moment la réserve reste encore sous le contrôle de l'Etat à travers la délégation départementale

Jong Fabien du village Bu demande est ce qu'ils ont encore droit à la récolte des PFNL dans la réserve ?

Le Délégué a pris la parole pour préciser que la loi forestière du cameroun tient compte des droits d'usage des populations.

A la fin de la serie des questions et réponses, le sous Prefet a repris la parole pour clôturer la réunion. Il était 11h 30mn

Le Délégué Départemental
des Forêts et de la Faune (Rapporteur)



Ngatchang Claude
INGÉNIEUR EN CHEF DES EAUX ET FORÊTS

Le Maire Wum

FOR THE MAYOR AND BY
DELEGATION 2nd DEPUTY
MAYOR WUM



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
COMMUNE DE WUM
WUM COUNCIL
TERRITORIAL ADMINISTRATION AND
ADMINISTRATION TERRITORIALE

Le Sous préfet de Wum
(Président de séance)



Hamza Umaru
SENIOR EXECUTIVE OFFICER

HANZA UMARU



Centre Technique de la Forêt Communale
BP: 15 107 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: ctfccameroun@yahoo.com
Site web: www.foretcommunale-cameroun.org

FICHE DE PRESENCE
REUNION DE SENSIBILISATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES, TRADITIONNELLES ET
DES POPULATIONS LOCALES AUTOUR DE LA RESERVE FORESTIERE DE KOM-WUM DANS LA
COMMUNE DE WUM

Journée du 07 février 2013

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
01	KOUEKAN Guy HONORE	SOUS-PREFET WUM	SOUS-PREFET	759114717		
02	HAMZA Umaru	Mayor Municipal	and Deputy Mayor	771116812		
03	NGUEKENG Claude	DEFOF-RENDUN	DELEGATE	99.81.65.54 75.78.22.93	nguekengclaud@gnail.com	
04	NAWREAU Apollinaire	CTFC	SGS	77583367		
05	TSOGO Melanie	CTFC gde	Assistante NIA	9974726		
06	AEDH. WILLIAM KUI	NOTABLE	FARMER			
07	NIYANG. NGUIN ELIAS	TRADER/NOTABLE	TRADER	766512894		



Centre Technique de la Forêt Communale

BP: 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: ctfccameroun@yahoo.com

Site web: www.foretcommunale-cameroun.org

08	AMEI ELEMENI TSOH	CHEF DE VILLAGE	FARMER	75550057	75550257	AMEI
09	Muoh Derrick lelu	Fen of Aguli	FARMER	78090239		AMEI
10	Kam Amstewony	Son of Bi	FARMER	744437980		AMEI
11	Kendang Hope F.	Son of Bi Notables	Farmer	77064978		AMEI
12	Kpweni Joseph N	son of Bi	Farmer			AMEI
13	Kpuah Vincent	son notable	Farmer	76784826		AMEI
14	Abah Bamabus	son of Bi	FARMER	96699867		AMEI
15	Almuh John Akoh - Befong		Farmer	74080497		AMEI
16	Cu Clement Tum	Aguli	Farmer	79826193		AMEI
17	Abbei Richard	Notable of Bi	FARMER			AMEI
18	Fangers du	Notable of Berguik	Farmer	74873428		AMEI



Centre Technique de la Forêt Communale
 BP: 15 107 Yaoundé CAMEROUN
 Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email: ctfccameroun@yahoo.com
 Site web: www.forêtcommunale-cameroun.org

FICHE DE PRESENCE
 REUNION DE SENSIBILISATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES, TRADITIONNELLES ET
 DES POPULATIONS LOCALES AUTOUR DE LA RESERVE FORESTIERE DE KOM-WUM DANS LA
 COMMUNE DE WUM

Journée du 2013

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	TELEPHONE	EMAIL	SIGNATURE
29	Kwada Kennedy	Village ^{lor} Loure	Farmer	76276213		
30	BATHÉL Siegfried Rosen	FML ^{Volley} G. Metchum-	Chief of Post	73011289		
31	AZIZEGAZEL. Régine	DDFOF/MENCHUM	chef section Traume	75550550		
32	Dilona Yama Philippe	DDFOF	Section forêt	75466622		
33	Fonkong Ines King	Sweet ^{Farmer} Bul		9944284		
34	Epo Kingsley	DDFOF	DRIVER of Delegate	94966195		